

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## Accueil Périscolaire - Restauration scolaire & Mercredis Loisirs

ANNÉE 2008 - 2009

### Organisateur:

Mairie d'ECROUVES en collaboration avec les Francas pour les Mercredis  
Loisirs

Lieux: Ecoles Primaires La Justice et Bautzen  
54200 ECROUVES

### Jours et heures d'ouverture des accueils périscolaires :

Du lundi au vendredi sauf mercredi :

de 7 h 30 à 8 h 20.

de 11 h 30 à 13 h 30

de 16 h 30 à 18 h 30

Du 02 septembre 2008 au 02 juillet 2009.

## Jours et heures d'ouverture des Mercredis Loisirs

Tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 7 h 30 à 18 h 30

Du 03 septembre 2008 au 01 juillet 2009.

### Public accueilli:

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 4 à 12 ans scolarisés dans les écoles Scrofuliennes.

Les Mercredis Loisirs accueillent tous les enfants âgés de 4 à 12 ans révolus.

### Équipe d'animation:

Pour l'accueil périscolaire :

- 1 directeur stagiaire BAFD.
- 1 directeur adjoint.
- 2 animateurs le midi et 3 animateurs le soir.
- 1 agent d'entretien.

Pour les Mercredis Loisirs :

- 1 directeur stagiaire BAFD.
- 1 animateur ou plus selon les effectifs.

## Préambule

Le projet pédagogique est établi en cohérence avec le projet éducatif de la mairie d'Ecrouves pour ce qui concerne l'accueil de loisirs et la restauration et avec le projet éducatif des Francas pour ce qui concerne l'accueil de loisirs.

Le projet pédagogique, construit par l'équipe de direction et d'animation, élabore les moyens de fonctionnement des accueils. A partir des objectifs à poursuivre par l'équipe, contenus dans le projet pédagogique et complétés par l'équipe d'animation, nous définissons ensemble les modalités de mise en œuvre de ces objectifs et de leur évaluation.

Le projet intègre une démarche logique et progressive composée d'étapes de réalisations, d'évaluations ponctuelles, d'éventuelles adaptations et d'un bilan final.

Il assure la cohérence et donne le fil conducteur à l'ensemble des activités.

## Objectifs généraux

**I - Respecter le rythme de vie de l'enfant en favorisant l'alternance de temps d'activités et de temps de repos et en organisant la journée de façon structurée lui permettant de se repérer :**

Ce doit être un objectif fondamental.

Les mercredis récréatifs ainsi que les temps d'accueil périscolaire sont des moments privilégiés pour prendre en compte ces besoins et respecter le rythme biologique de l'enfant.

### Objectifs opérationnels :

- Respecter les besoins d'activité en alternant les temps forts et les temps calmes.
- Organiser des moments exceptionnels de façon équilibrée dans un quotidien rythmé par des rendez-vous réguliers et référents.
- Favoriser le jeu et le plaisir.
- Respecter les besoins affectifs.

**II - Favoriser le développement personnel et la socialisation :**

Le groupe ne doit pas être un obstacle au développement personnel mais il doit permettre d'expérimenter la vie démocratique et l'utilité des règles de vie au service des personnes et du groupe.

### Objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de construire sa personnalité et de s'épanouir en respectant les règles de vie collective afin qu'il puisse s'intégrer dans un groupe et maîtriser son système relationnel.
- Permettre que les enfants aient prise sur ces règles, les questionnent, argumentent pour les faire évoluer, en élaborent de nouvelles, mieux adaptées au groupe...

- Favoriser les expressions orales, corporelles et intellectuelles.

### **III - Favoriser la prise de responsabilité :**

Nous souhaitons que les enfants soient acteurs de leur activité et sortent de la logique de consommateur dictée par le contexte actuel.

#### Objectifs opérationnels :

- Favoriser la participation active des enfants.
- Permettre la prise d'initiative dans un cadre défini au préalable.
- Favoriser l'implication des enfants dans l'action et les conduire à en assumer les contraintes et les effets.
- Favoriser l'entraide entre les enfants plus particulièrement des grands vers les plus petits.

### **IV - Privilégier la découverte et la prise en compte de l'environnement :**

#### Objectifs opérationnels :

- permettre la découverte du milieu naturel, géographique, de la flore et la faune et des aspects humains.
- Adapter les activités en fonction de la population accueillie.

### **V - Amener l'enfant à découvrir de nouvelles activités :**

Nous devons leur ouvrir des portes vers des activités nouvelles pour eux dans des champs très variés : activités physiques, jeux traditionnels et plus actuels, activités d'expression, plastiques, théâtrales, musicales, chants, activités manuelles, activités liées à l'environnement...

#### Objectifs opérationnels :

- Permettre à l'enfant de solliciter ses capacités intellectuelles, manuelles, artistiques et sportives.
- Permettre à l'enfant d'expérimenter et de pratiquer des activités différentes de celles du milieu scolaire.
- Susciter la créativité.

## **Le rôle du directeur**

- Il est garant du fonctionnement général des accueils, en conformité avec les textes réglementaires (sécurité, hygiène, encadrement), le projet éducatif des Francas et de la mairie d'Ecrouves et du projet pédagogique.
- Il associe tous les membres de l'équipe pédagogique à la préparation et la mise en œuvre de la vie du centre et est garant de son bon fonctionnement.
- Il donne à l'équipe pédagogique les moyens de faire (documentation, matériel...) et les meilleures conditions de travail.
- Il contribue à la formation et à l'encadrement des animateurs.

## **Le rôle de l'équipe d'animation**

Elle se compose d'animateurs diplômés ayant en responsabilité un même groupe d'enfants pour la vie collective et quotidienne et de groupes différents, constitués autour des activités choisies.

Chacun est responsable globalement de l'ensemble du groupe d'enfants et de chacun d'eux. Les animateurs titulaires sont dans le cadre d'un engagement volontaire, liés par un contrat de travail qui définit le cadre de leur action.

Le projet pédagogique est l'autre référence qui doit conduire chacun à se sentir responsable de la réussite des journées des enfants qui nous sont confiés.

Ils doivent rester attentifs à la santé des enfants, à la qualité de leur alimentation, à l'hygiène en général...

Les animateurs doivent Veiller à la sécurité matérielle, corporelle, morale et affective des enfants en restant attentifs :

- Au respect des règles de sécurité dans la vie quotidienne et dans les relations aux autres enfants et aux adultes.
- A la parole de l'enfant en prévoyant et en provoquant des temps pour l'écoute, la discussion et l'information, en particulier sur les phénomènes de société qui les concernent en s'adaptant à leurs besoins et à leur niveau de compréhension.

## **Ce que nous attendons de chacun**

- Qu'il agisse en cohérence avec le projet pédagogique.
- Qu'il mette son dynamisme, sa bonne humeur et sa motivation au service des enfants.
- Qu'il agisse dans le cadre de la loi, des règles de la mairie d'Ecrouves des Francas et de celles qui ont été définies ensemble.
- Qu'il puisse s'exprimer clairement et sereinement, argumenter ses positions, ses idées et ses points de vue.
- Qu'il sache écouter les membres de l'équipe (direction et animation) et ait les capacités pour travailler en équipe.
- Qu'il soit à l'écoute des besoins, des envies et des projets des enfants.

- Qu'il garantisse la sécurité physique, morale, affective et matérielle de chacun, enfant et adulte.
- Qu'il fasse du bien des enfants sa priorité.

### **Notre positionnement par rapport aux règles de vie**

Il va de soi que nous attendons des adultes qu'ils ne s'autorisent aucun écart par rapport à la loi ou aux règles que nous nous devons de respecter.

- La détention et la consommation de produits interdits par la loi ne sont bien sûr pas tolérées.
- Il est interdit de fumer :
  - « Dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail »
  - « Dans les espaces non couverts des écoles, collèges et lycées publics et privés, ainsi que des établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs ». Nous définirons ensemble des règles compatibles avec la loi pour les fumeurs.
- Il ne sera toléré aucun acte de violence physique ou morale, aucune brimade à l'encontre de quiconque, enfants ou adultes.
- Il ne sera toléré aucun acte de haine, de racisme, de sexisme et de discrimination en général, aucun prosélytisme antidémocratique ou religieux.
- Les adultes ont une mission éducative et se doivent de garder une distance affective raisonnable avec les enfants.

### **Le travail d'équipe**

Il est indispensable que l'équipe soit cohérente pour que les enfants aient un maximum de repères.

Pour qu'une équipe soit cohérente, il est essentiel que tous les membres qui la composent se mettent d'accord sur les différents points nécessaires au bon fonctionnement du centre, d'où l'importance de la discussion, de l'exposition des idées et de la négociation qui seront déclinés lors des réunions d'équipe hebdomadaires.

## Critères d'évaluation

Afin d'évaluer et d'interroger la pertinence des actions proposées aux enfants au regard des objectifs poursuivis par le présent projet, nous nous sommes fixé des critères d'évaluation.

- La nature des plannings d'activités proposés ;
- La diffusion d'un questionnaire portant sur les différents accueils à l'adresse des enfants et des parents ;
- Le nombre de retour au calme mis en place par semaine ;
- Nombre d'activités proposées par les enfants et qui se sont effectivement déroulées ;
- Nombre de forums de paroles mis en place afin de permettre l'expression des enfants ;
- Nombre de règles améliorées voire proposées par les enfants ;
- Le fonctionnement mis en place sur les différents accueils.
- La nature de votre posture pédagogique (adoptez vous plutôt une pédagogie du Laisser-faire les enfants seuls au cours d'une activité ; une pédagogie du Faire-avec ou bien du Faire-faire ?).

Certains critères sont transversaux et peuvent permettre d'évaluer plusieurs objectifs.